



**MISE A DISPOSITION D'UN PARC ACCROBRANCHE SUR LA COMMUNE DE
CHAMPAGNAC-LE-VIEUX
APPEL A CANDIDATURE EN VUE DE LA CONCLUSION D'UNE AUTORISATION
D'OCCUPATION TEMPORAIRE**

**DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
Vendredi 6 juin 2025 – 12 H 00**

A l'adresse ci-dessous :
Auzon Communauté
6 rue Jean Catinot
43250 SAINTE-FLORINE
Tel : 04.73.54.02.28

Auzon Communauté, propriétaire du parc accrobranche situé à Champagnac-le-Vieux, souhaite mettre à disposition ces espaces pour le développement d'activités touristiques et de loisirs.

Pour cela un appel à candidature est lancé afin de permettre de sélectionner un candidat.

Cadre juridique :

Ordonnance n°2017-562 du 19 Avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

L'autorisation du domaine public se formalisera par la mise en place d'une autorisation d'occupation temporaire, précaire et révocable, non assortie de droit réel.

I - Nature et conditions

Les biens proposés sont les installations décrites dans le projet d'autorisation d'occupation temporaire et ses annexes.

L'occupant acquittera directement auprès des fournisseurs toutes les factures relatives aux travaux d'entretien, et de tous les consommables nécessaires à l'utilisation, à la conservation, à l'entretien en bon état des biens mis à disposition et d'une façon générale toutes les charges qui découleront de leur utilisation et de leur entretien.

Le type de contrat proposé est une autorisation d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de 1 an à compter du 15 juin 2025.

Les candidats pourront visiter le site, sur rendez-vous. Les candidats intéressés doivent en faire la demande auprès d'Auzon Communauté (Monsieur Alexandre Duboc, 04.73.54.02.28, direction.ccauzon@gmail.com).

II – Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra les éléments suivants :

- Lettre de motivation du candidat précisant son statut juridique et sa qualité à agir dans ce dossier de candidature,
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité de la personne physique qualifiée pour agir,
- Extrait kbis datant de moins de 6 mois et statuts pour les sociétés,
- Statuts, numéro de déclaration en Préfecture, règlement intérieur pour les associations, composition du bureau, dernier procès-verbal d'assemblée générale ordinaire.
- Bilans, comptes de résultats et annexes des trois derniers exercices du candidat, ou toute donnée pour les sociétés nouvellement créées.
- Présentation du savoir-faire et des références de la structure candidate,
- Note de présentation du projet comprenant le projet général, les moyens humains et financiers mis en œuvre, le projet de règlement intérieur, les horaires et amplitudes d'ouverture, la tarification, les personnels habilités et toute donnée utile à l'examen de la candidature.

III – Critère de sélection

La sélection des projets sera réalisée sur la base des critères suivants :

1. qualité intrinsèque du projet : nature de l'activité proposée, projet d'exploitation de l'occupant, intérêt pour le public...
2. lien avec l'activité touristique local : participation à l'animation et au

développement du territoire d'Auzon Communauté

Pour départager éventuellement les candidats, à l'issue de la sélection, il pourra être conduit des négociations et auditions.

IV Lieux de dépôt des offres

Les offres devront parvenir avant la date et l'heure fixées à l'article VI du présent appel à projet.

Elles devront être remises contre récépissé ou adressées par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception, sous enveloppe cachetée portant l'adresse et les mentions suivantes :

Auzon Communauté
6 rue Jean Catinot
43250 SAINTE-FLORINE
Tel : 04.73.54.02.28

Offre pour : Appel à projet pour la mise à disposition du parc accrobranche d'Auzon Communauté à Champagnac-le-Vieux "NE PAS OUVRIR"

V Renseignements complémentaires et demande de visite :

Les documents suivants sont téléchargeables sur le site internet de l'Agglo Pays d'Issoire :

- Projet de convention d'occupation des dépendances du domaine public non constitutive de droit réel et annexe.

Contact Auzon Communauté :

Direction Générale des Services pour toute question concernant la procédure ou pour toute demande de visite (direction.ccauzon@gmail.com 04.73.54.02.28.)

VI Réception des offres :

A l'adresse précisée en IV, au plus tard le : **Vendredi 6 juin 2025 – 12 h 00**